

# Instructions: Panel de validation COVID-19

# Laboratoire de santé publique du Québec

Octobre 2020

En conformité avec la Loi sur les agents pathogènes humains et les toxines (LAPHT), nous vous rappelons que le transfert de microorganismes pathogènes n'est autorisé qu'aux laboratoires canadiens qui possèdent un permis valide de l'Agence de santé publique du Canada (ASPC).

Ce panel de validation s'adresse à tous les laboratoires qui effectuent la détection du SRAS-CoV-2 (agent étiologique de la COVID-19).

Il n'y a pas de délai prescrit pour la soumission des résultats.

Veuillez inscrire vos résultats dans le formulaire électronique disponible en cliquant sur le lien ci-après : Panel de validation COVID-19 – Avril 2020 ou



## Remplacement du matériel

Vous avez jusqu'au (*Date*) pour demander du matériel de remplacement. Nous vous rappelons que les quantités demeurent limitées.

#### Mise en garde

Tous les échantillons sont potentiellement infectieux et doivent par conséquent être manipulés et éliminés conformément aux procédures de sécurité.

Si un accident survient dans votre laboratoire en manipulant un des spécimens de ce contrôle de qualité, veuillez communiquer immédiatement avec le LSPQ en composant le (514) 457-2070, poste 2307.

Pour toutes questions ou commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous par courriel ceq@inspq.qc.ca ou par téléphone au (514) 457-2070 poste 2307.

Nous vous remercions de votre collaboration.

### **Spécimens**

- 5 ou 20 spécimens congelés sont soumis sur glace sèche pour l'aide à l'implantation et à la validation d'épreuves de dépistage pour la détection du SRAS-CoV-2, agent étiologique de la COVID-19.
- Chaque spécimen contient environ 1 ml de suspension;
- Les spécimens de ce panel contiennent des cellules humaines. Ils sont donc appropriés pour les plateformes qui possèdent des contrôles utilisant la RNaseP;
- Si les spécimens ont été reçus décongelés, veuillez-vous référer à votre monographie ou contacter le LSPQ.

Spécimens	Renseignements cliniques	Analyse(s) demandée(s)
08XX20xx à 08XX20xx	Sécrétions naso-pharyngées prélevées par écouvillonnage	Détection du SRAS-CoV-2 par RT-PCR

### Entreposage et stabilité

- Veuillez maintenir les spécimens congelés à une température inférieure ou égale à 65 °C jusqu'à l'analyse.
- Les spécimens soumis sont stables dans ces conditions.

#### Instructions

- Veuillez accorder une attention toute particulière à la section mise en garde.
- SVP, ne pas redistribuer ces échantillons ou tenter de cultiver les positifs que vous détecterez sans l'autorisation du LSPQ.
- Il s'agit de portions aliquotes préparées à partir de véritables spécimens cliniques, dilués dans un milieu de conservation. Par conséquent, manipulez les échantillons selon vos procédures de gestion de risques appropriées, comme s'il s'agissait d'échantillons cliniques. Cette série peut contenir des échantillons négatifs.
- Veuillez traiter les spécimens de ce contrôle comme vous le feriez pour un échantillon provenant d'un patient prélevé dans votre centre hospitalier;
- Veuillez rapporter uniquement les résultats des analyses effectuées par votre laboratoire qui seraient inscrits sur le rapport de laboratoire émis.